

L'Indépendant - mardi 9 février 2021

locale

Social

La CGT appelle au vote les fonctionnaires territoriaux et hospitaliers



L'élection des représentants des salariés à la caisse de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL), qui concerne les fonctions publiques territoriale et hospitalière, se déroulera du 1er au 15 mars prochain.

Pour la CGT, l'enjeu de l'élection est primordial. « Il s'agit de défendre, de préserver le système de retraite par répartition et de protéger la fonction publique et la sécurité sociale », plaide la responsable de la coordination départementale des services publics de la CGT, Aziza Achlouj. « En étant représentés au conseil d'administration de la caisse de retraite des agents des collectivités locales, on a un poids décisionnel pour contrebalancer », renchérit Christophe Climaco, de l'union syndicale CGT Santé et action sociale. Concrètement, l'élection se déroulera du 1er au 15 mars. Les actifs et retraités des fonctions publiques territoriale et hospitalière pourront voter soit via Internet, soit par correspondance. D'ici là, la CGT compte bien faire campagne afin que chaque électeur potentiel prenne conscience de l'importance de cette élection trop souvent sous-estimée. Arnaud Andreu